



SMV

Formation Audit Conseil

SANTE

LA BIENTRAITANCE VIS-A-VIS DU PATIENT

DUREE :

1 jour

PUBLIC :

Tout personnel
soignant.

PREREQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Définir la maltraitance, ses formes et ses causes

Aborder le cadre réglementaire d'exercice professionnel

Favoriser l'expression des professionnels, des personnes âgées ou en situation de handicap et de leurs familles pour promouvoir la bientraitance

MOYENS

PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques et apports pratiques.
Dialogue et jeux de rôles.

Moyens humains :
Formateur expert dans le domaine

NOTRE PLUS :

SMV ACADEMY

Notre formateur vous accompagne avant, pendant et après la formation

🔍 LES NOTIONS DE MALTRAITANCE ET DE BIENTRAITANCE

- ▶ Définitions
- ▶ Identification des concepts, définitions et obligations
- ▶ Les différents types de maltraitance
- ▶ Principales causes : individuelles / institutionnelles
- ▶ Les facteurs favorisant la maltraitance et reconnaissance des situations de maltraitance
- ▶ La promotion de la bientraitance

🔍 LE CADRE REGLEMENTAIRE ET LA RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE

- ▶ Le décret d'actes infirmiers du 11 février 2002
- ▶ La charte de la personne âgée dépendante
- ▶ Le décret du 12 mars 2007 : mise en place des comités de lutte contre la maltraitance
- ▶ Le Plan Philippe Bas du 14 mars 2007
- ▶ Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
- ▶ Les obligations de signalement

🔍 LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE AU QUOTIDIEN

- ▶ Les attentes et besoins physiques et relationnels de la population accueillie
- ▶ L'écoute et la communication
- ▶ Le développement des modes d'actions individuels et collectifs pour organiser la bientraitance
- ▶ Les différents comités intra et extra établissement
- ▶ La place et le rôle des familles
- ▶ Les recommandations professionnelles
- ▶ Les conditions d'un projet bientraitant

🔍 ECHANGE SUR LES PRATIQUES ET LES DIFFICULTES DE CHACUN

- ▶ Le vécu professionnel
- ▶ Image de soi
- ▶ La reconnaissance

• Evaluation de fin de formation

V1. 22/12/2022